

Camping Le Puits de l'Auture



151, avenue de La Grande Côte
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Téléphone: +33 (0)5 46 23 20 31

Site Internet : www.camping-puitsdelauture.com

Email : contact@camping-puitsdelauture.com

DEMANDE DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT 2025

Après avoir contacté la réception pour vérifier les disponibilités et poser une option,
Merci de remplir cette demande de réservation et nous la faire parvenir par e-mail ou par courrier

MES COORDONNÉES :

1 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél : Mobile : E-mail :

AUTRES PARTICIPANTS AU SÉJOUR :

2 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
3 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
4 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
5 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
6 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

ANIMAUX :

Nombre : CHIEN Race : CHAT (gratuit)

MON SÉJOUR :

Arrivée le :/...../2025 Départ le :/...../2025

MON VÉHICULE : *Voiture électrique / Hybride rechargeable ?* OUI NON

Immatriculation : Marque : Type : Couleur :

MON MATÉRIEL : **Pour les caravanes et camping-cars, les bâches plastiques au sol sont INTERDITES** (voir conditions générales)

TENTE	CARAVANE	CAMPING-CAR
Nombre surfacem ²	Longueur avec flèche m	Longueur m

ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE OU DOUBLE ESSIEU :

Supplément 2.50 € pour double essieu, remorques + moto ou voiturette, tente (à partir de la 3ème)

CHOIX DE LA PRESTATION : (Pensez à votre adaptateur pour bornes électriques à prises européennes)



STANDARD SANS électricité

STANDARD AVEC électricité Supplément 7 € (10 A / 220 V)

pour caravanes et camping-cars uniquement

PACK GRAND CONFORT Supplément 12.50 €

(raccordement à l'électricité, à l'eau, à l'évacuation des eaux usées)

DEMANDES PARTICULIÈRES selon disponibilité (numéro emplacement, près des sanitaires, à côté de, soleil, ombre, semi-ombre...) : précisez svp

DETENEZ-VOUS UNE CARTE DE CAMPEUR ? Si oui, cochez la case correspondante

ANWB

ACSI

AUTRES

ACOMPTE :

Acompte	60 €
Frais de réservation	+ 15 €
MONTANT TOTAL de l'acompte à verser = 75 €	

MODE DE PAIEMENT (cocher la case correspondante) :

Chèque à l'ordre de Camping le Puits de l'Auture

CB VAD (vente à distance par carte bancaire, merci de nous contacter par téléphone au 05 46 23 20 31)

Virement Bancaire effectué le :(IBAN : FR76 3000 4003 0100 0103 3298 806 – BIC : BNPAFRPPXXX)

ANCV connect (chèques vacances dématérialisés)

Autres (précisez) :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT

LA RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'après accord du camping et réception de votre demande de réservation dûment complétée et signée. Votre confirmation de réservation vous sera envoyée par e-mail ou par courrier après encaissement de votre acompte.

LES FRAIS DE RESERVATION

Les frais de réservation de 15 € sont **non remboursables** et obligatoirement payables à la réservation.

LE PAIEMENT DE L'ACOMPTE

L'acompte est de 60 €. Il doit être réglé à la réservation avec les frais de réservation de 15 €. Nous vous rappelons que l'acompte vous engage sur la totalité de votre séjour. **Nous n'acceptons pas l'envoi d'espèces ni de chèques vacances par courrier.**

LE PAIEMENT DU SOLDE

Le solde est à régler **la veille de votre départ.**

L'ANNULATION

EN CAS D'ANNULATION, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE. Les frais de réservation et l'acompte seront conservés au titre des frais d'annulation par le camping.

RETARD

En cas de retard de votre arrivée, votre emplacement vous sera conservé pendant 24 heures. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la réservation sera annulée **sans aucun remboursement.**

MINEURS

Nous n'acceptons pas les mineurs non accompagnés d'un responsable légal.

HORAIRES

Les emplacements sont **disponibles à partir de 14h en basse saison et 13h en juillet/août. Ils doivent être libérés au plus tard à 11h.** Pensez à régler votre séjour la veille du départ pour un départ avant l'ouverture de la réception :
Basse saison : 9h - 12h30 et 14h - 19h
Du 1er juillet au 31 août: 8h – 20h

OCCUPATION D'EMPLACEMENT

L'utilisation de tapis de sol microporeux pour les auvents des caravanes , des camping -cars et éventuellement des tentes **est une CONDITION OBLIGATOIRE** pour l'admission au camping.

Les bâches plastiques sont STRICTEMENT INTERDITES pour les raisons suivantes :

- destruction de la flore
- destruction de la faune
- détérioration du drainage naturel des sols
- non-respect du campeur vous succédant

En cas de besoin, nous vous prêterons des tapis microporeux, dans la limite de nos disponibilités.

6 personnes maximum par emplacement.

Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits.

La taxe de séjour n'est pas comprise dans le prix de l'emplacement.

Je reconnais avoir demandé les disponibilités avant l'envoi de ma demande de réservation et j'accepte les conditions générales de réservation et d'annulation.

À Le Signature :